

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE CHANES

*Délibération du 21 décembre 2021 applicable au 1^{er} janvier 2022
Délibération du 04 décembre 2023 applicable au 1^{er} janvier 2024*

Caution : 500 €, remboursable dans les huit jours après constatation de l'état des locaux

Capacité maximum : 200 places assises

DESIGNATION	ASSOCIATIONS LOCALES REUNIONS	ASSOCIATIONS LOCALES MANIFESTATIONS	PARTICULIERS OU SOCIETES DE LA COMMUNE	PARTICULIERS OU SOCIETES OU ASSOCIATIONS EXTERIEURS A LA COMMUNE
LOCATION Forfait 1 jour Forfait 2 jours	GRATUIT	1 ^{ère} et 2 ^e manif : GRATUIT à partir 3 ^e manif : 100 €	1 jour : 230 € 2 jours : 290 €	1 jour : 360 € 2 jours : 420 €
ELECTRICITE	GRATUIT à la charge de la commune sauf le vendredi soir	0.47 € / KWh	0.47 € / KWh	0.47 € / KWh
FORFAIT NETTOYAGE ENSEMBLE DES LOCAUX	70 €	70 €	70 €	70 €
FACTURATION SI NETTOYAGE INSUFFISANT	70 €	70 €	70 €	70 €
VIN D'HONNEUR	/	/	90 €	140 €
LOCATION STAGE particuliers ou associations <u>hors période scolaire uniquement</u>	/	/	/	20 € par jour + électricité
LOCATION STAGE sociétés / professionnels <u>hors périodes scolaires uniquement</u>	/	/	/	210 € par jour + électricité